

**ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE**

**MARCHE PUBLIC DE SERVICES**

**acte d’engagement (AE)**

**n°2025-091M**

**Maître d’ouvrage :**

Etablissement Public du Musée du Louvre (E.P.M.L.)

**DIRECTION DE L’ARCHITECTURE, DE LA MAINTENANCE ET DES JARDINS**

**MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES RELATIF A L’ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE SURETE**

|  |
| --- |
| CADRE A REMPLIR PAR L’ADMINISTRATION |
| TITULAIRE: |
| N° DU MARCHE : 2025-091M |
| MONTANT : |
| DATE D'ETABLISSEMENT DU PRIX INITIAL APPELEE « MOIS ZERO » : |
| Imputation budgétaire / cle de nomenclature : |
| TAUX AVANCE : |

**SOMMAIRE :**

[ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHE ET DE L’ACTE D’ENGAGEMENT 3](#_Toc102484323)

[ARTICLE 2 – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR 4](#_Toc102484324)

[ARTICLE 3 – DELAI DE PAIEMENT 5](#_Toc102484325)

[ARTICLE 4 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT *(à compléter)* 5](#_Toc102484326)

[ARTICLE 5 – MONTANT *(à compléter)* 8](#_Toc102484327)

[ARTICLE 6 – DUREE DE VALIDITE DE L’OFFRE 9](#_Toc102484328)

[ARTICLE 7 – SOUS-TRAITANCE *(à compléter, le cas échéant)* 9](#_Toc102484329)

[ARTICLE 8 – NANTISSEMENT – CESSION DE CREANCE *(à compléter, le cas échéant)* 10](#_Toc102484330)

[ARTICLE 9 – DUREE DU MARCHE ET DELAIS D’EXECUTION 10](#_Toc102484331)

[ARTICLE 10 – PAIEMENT *(à compléter)* 10](#_Toc102484332)

[ARTICLE 11 – SIGNATURE DE L’OFFRE PAR LE CANDIDAT INDIVIDUEL OU, EN CAS GROUPEMENT, LE MANDATAIRE DUMENT HABILITE OU CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT *(à compléter)* 12](#_Toc102484333)

[ARTICLE 12 – MISE AU POINT DU MARCHE / NEGOCIATION 14](#_Toc102484334)

[ARTICLE 13 – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR 14](#_Toc102484335)

[ARTICLE 14 – NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE 15](#_Toc102484336)

|  |
| --- |
| MARCHéS ET ACCORDS-CADRES  **ACTE D’ENGAGEMENT** |

*Alors qu’un acte d’engagement signé était autrefois requis de l’opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n’est plus aujourd’hui requise qu’au stade de l’attribution du marché. Le présent formulaire (inspiré du* [*formulaire ATTRI1*](http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016?language=fr) *disponible sur le site de la Direction des Affaires Juridiques du Ministère des finances et des comptes publics) est un modèle d’acte d’engagement qui doit être utilisé par le candidat à l’appui de son offre conformément au règlement de la consultation.*

*En cas de candidature groupée, un acte d’engagement unique est rempli pour le groupement d’entreprises.*

# ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHE ET DE L’ACTE D’ENGAGEMENT

**◼ Objet du marché :**

Le présent marché a pour objet l’exploitation, l’entretien, la maintenance des installations de sûreté (niveau 1 à 5) pour la DIRECTION DE L’ARCHITECTURE, DE LA MAINTENANCE ET DES JARDINS de L’ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE (DAMJ).

Le TITULAIRE du marché assure :

* la maintenance préventive, la maintenance corrective et la maintenance évolutive des équipements et installations de niveau 1 à 4 décrites au CCTP :
* l’assistance, conseils et reporting liés à la mission,
* la mise à jour permanente d’une base des données techniques,
* la modification ou la réalisation ponctuelle et/ou pérenne des installations en fonction de l’évolution des besoins du MUSEE DU LOUVRE ainsi que les travaux de niveau 5 sur les équipements.

**Les prestations attendues, leur étendue ainsi que les installations concernées et les résultats attendus sont décrits dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).**

**◼ Articles en vertu desquels le marché est passé :**

Établi en application des dispositions du Code de la commande publique.

**◼ Procédure de passation :**

Le présent marché est passé selon une procédure d’appel d’offres ouvert en application des articles L.2124-2, R.2124-2- 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique.

◼ **Décomposition des travaux en tranches :**

Le présent marché ne fait pas l'objet d'un fractionnement en tranches au sens des articles R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la commande publique.

◼ **Forme d'exécution du marché :**

La présente consultation est passée selon la procédure d’appel d’offres ouvert en application des articles R. 2124-1 et R2161-2 à R2161-5 du CCP.

Le présent marché est conclu avec un seul opérateur économique (mono-attributaire) et correspond à :

* Principalement une part forfaitaire
* Une part à commandes pour les prestations ponctuelles (volume de prestations incertain) selon les montants minimum et maximum ci-dessous :

o Montant minimum sur la première période d’exécution de 24 mois du marché : 100 000 € HT

o Montant minimum par période de reconduction de 12 mois du marché : 50 000 € HT

o Montant maximum sur la première période d’exécution de 24 mois du marché : 1 000 000 € HT

o Montant maximum par période de reconduction de 12 mois du marché : 500 000 € HT

La répartition entre les prestations dues au titre de la part forfaitaire ou de la part à commande est détaillée dans le CCTP.

La partie correspondant à l’accord-cadre est passée conformément aux articles R 2162-1 et suivants du code de la commande publique. Cette partie donne lieu à la conclusion de bons de commande. Les bons de commandes sont émis au fur et à mesure de la survenance des besoins en référence aux prix unitaires indiqués au bordereau des prix unitaires. Les quantités et la nature des prestations à exécuter au titre de chaque commande figurent sur chacun des bons de commande dans le respect des documents contractuels. Les prestations, objet de la part à bons de commande, sont rémunérées par application des prix unitaires figurant au Bordereau des prix unitaires (BPU) dans la limite des montants fixés à l’acte d’engagement.

◼ **Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 50700000 | Service de réparation et d’entretien d’installations de bâtiments |  |  |

◼ Cet acte d'engagement correspond :

à l’ensemble du marché public (en cas de non allotissement).

à l’offre de base.

aux prestations supplémentaires éventuelles (PSE)[[1]](#footnote-1) suivantes *(chiffrage obligatoire)* :

|  |  |
| --- | --- |
| PSE ou Option n° | Désignation de la prestation |
| PSE n°1 | Période 1, phase de préparation (art. 4.1.2 du CCTP) |

Les prestations supplémentaires éventuelles (ou options « techniques ») doivent obligatoirement être prévues par les candidats dans leur offre *(chiffrage obligatoire dans l’acte d’engagement et la DPGF)* (cf. article 13 du présent document).

# ARTICLE 2 – IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

**ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE**

75058 PARIS cedex 01

Numéro SIRET (N° SIREN + N° NIC) de l'acheteur public : 180046237 00012

APE : 9103Z

* **Nom, prénom, qualité du signataire du marché :**

**Madame Laurence des Cars,** Présidente-Directrice de l’établissement public du musée du Louvre, nommée par décret du 31 juillet 2021.

* **Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’**[**article R. 2191-59**](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037729737&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) **du code de la commande publique, auquel renvoie l’**[**article R. 2391-28**](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D5F2C558D167BFA1A3D87F2A4EDA8784.tplgfr42s_2?idSectionTA=LEGISCTA000037728411&cidTexte=LEGITEXT000037701019&dateTexte=20190401) **du même code (nantissements ou cessions de créances)*:***

**Madame Laurence des Cars**, Présidente-Directrice de l’établissement public du musée du Louvre.

* **Ordonnateur des dépenses :**

**Madame Laurence des Cars,** Présidente-Directrice de l’établissement public du musée du Louvre.

* **Comptable public assignataire des paiements** :

L’Agent Comptable de l’Etablissement Public du Musée du Louvre.

Adresse : Musée du Louvre - 75058 Paris cedex 01

# ARTICLE 3 – DELAI DE PAIEMENT

Le délai global maximum de paiement, sur lequel l’établissement public du musée du Louvre s’engage, est de 30 (trente) jours à compter de la date de réception de la demande de paiement.

Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit et sans autre formalité pour le titulaire du marché au bénéfice d'intérêts moratoires, à compter du jour suivant l'expiration du délai, selon les modalités d'application prévues par les articles L2192-10 à L2192-15 et R2192-10 à R2192-36 du Code de la commande publique.

# ARTICLE 4 – ENGAGEMENT DU CANDIDAT *(à compléter)*

**4-1 : Entreprise unique :**

***Paragraphe à remplir lorsque le candidat se présente seul***

**Je soussigné** (nom, prénoms, qualité)**:** …………………………………………………………………………….

**agissant pour mon propre compte**  **agissant pour le compte de la société**

Nom de la société : ………………………………………………………………………………………………………

Adresse : ………………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………………

Capital : ……………………………………………………………………………………………………………………

N° SIRET : ………………………. code NAF :…………………………………………………………………………

Téléphone : ……………………………..Télécopieur : ………………………………………………………………

**Courriel** ***(utilisé pour toute correspondance par voie électronique)***  :……………………………………………

Site internet : ……………………………………………………………………………………………………………

**agissant pour le compte de la personne publique candidate :**

Nom :……………………………………………………………………………………………………………………….

Adresse : ………………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………………

Capital : ……………………………………………………………………………………………………………………

N° SIRET : ………………………. code NAF :…………………………………………………………………………

Téléphone : ……………………………..Télécopieur : ………………………………………………………………

**Courriel** ***(utilisé pour toute correspondance par voie électronique)*** :……………………………………………

Site internet : ……………………………………………………………………………………………………………

⮱ **Après avoir pris connaissance** de l’ensemble des éléments du DCE listés au règlement de la consultation, **du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP),** notamment de son préambule relatif à responsabilité sociétale des organisations (RSO) et des pièces contractuelles qui y sont mentionnées, et conformément à leurs clauses et stipulations,

⮱ **Après avoir établi la déclaration** prévue à l'article R 2143-3 du Code de la commande publique,

⮱ **Affirme** sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions de soumissionner découlant des articles R. 2143-3 et R. 2143-6 du Code de la commande publique,

⮱ **M'engage** sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations/travaux dont l'objet est défini ci-avant et à l’article 1 du CCAP, dans les conditions définies ci-après.

**4-2 : Groupement d’entreprises :**

***Paragraphe à remplir lorsque les entreprises se portent candidates sous forme de groupement***

***A remplir par les contractants***

**Nous soussignés,**

**1er contractant :**

Nom, prénoms, qualité…………………………………………………………………………………………………

Nom de la société :……………………………………………………………………………………………………….

Adresse : …………………………………………………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………………………………………………………..

Capital : ……………………………………………………………………………………………………………………

N° SIRET : ………………………. Code NAF :…………………………………………………………………………

Téléphone : ……………………………..Télécopieur : ………………………………………………………………

**Courriel** ***(utilisé pour toute correspondance par voie électronique)*** :……………………………………………

Site internet : ……………………………………………………………………………………………………………

**agissant en tant que mandataire pour l'ensemble des entrepreneurs groupés qui ont signé la lettre de candidature en date du** .................................

du groupement solidaire  du groupement conjoint

mandataire solidaire

mandataire non solidaire

**2ème contractant***(à dupliquer le cas échéant, c’est-à-dire : A remplir autant de fois que de cotraitant)* **:**

Nom, prénoms, qualité…………………………………………………………………………………………………

Nom de la société :………………………………………………………………………………………………………

Adresse : …………………………………………………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………………………………………………………

Capital : …………………………………………………………………………………………………………………….

N° SIRET : ………………………. code NAF :………………………………………………………………………

Téléphone : ……………………………..Télécopieur : …………………………………………………………….

Courriel :…………………………………………………………………………………………………………………

Site internet : ……………………………………………………………………………………………………………

⮱**Après avoir pris connaissance** de l’ensemble des éléments du DCE listés au règlement de la consultation, **du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP),** notamment de son préambule relatif à responsabilité sociétale des organisations (RSO) et des pièces contractuelles qui y sont mentionnées, et conformément à leurs clauses et stipulations,

⮱**Après avoir établi la déclaration** prévue à l'article R 2143-3 du Code de la commande publique,

⮱**Affirmons** sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions de soumissionner découlant des articles R. 2143-3 et R. 2143-6 du Code de la commande publique,

⮱**Nous engageons** sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations/travaux dont l'objet est défini ci-avant et à l’article 1 du CCAP, dans les conditions définies ci-après.

**NB :** En cas de groupement solidaire, le paiement des prestations réalisées par chaque cotraitant ne peut se faire que si l’individualisation des prestations par cotraitant est définie. En conséquence, si la répartition des prestations n’est pas communiquée, les règlements s’effectueront vers un compte unique ouvert au nom du groupement ou vers celui du mandataire.

**4-3 : Petites et moyennes entreprises (PME) :**

Le candidat est une PME, au sens de l’article R 2151-13 du Code de la commande publique et de la recommandation 2003/361/CE de la Commission du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises dans la réglementation applicable à la commande publique, si :

* l’effectif est inférieur à 250 personnes,
* le chiffre d’affaires annuel n’excède pas 50 millions d’euros ou dont le total du bilan annuel n’excède pas 43 millions d’euros,
* 25% ou plus de son capital ou de ses droits de vote ne sont pas détenus par une seule entreprise ou conjointement par plusieurs entreprises liées.
* 25% ou plus de son capital ou de ses droits de vote ne sont pas contrôlés, directement ou indirectement, par un ou plusieurs organismes publics ou collectivités publiques, à titre individuel ou conjointement.

**Le candidat est-il une PME ? *(cocher la case concernée – le cas échéant, en cas de groupement, répéter autant de fois que de cotraitants)***

OUI, je suis une PME  NON, je ne suis pas une PME

**4-4 : Interdiction d'attribuer tout marché public aux personnes de nationalité russe, ou aux personnes, organismes ou entités détenues par une personne russe :**

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l’honneur ne pas entrer dans l’un des cas d’exclusion prévus au règlement (UE) n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n°833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, à savoir :

* être un ressortissant russe ou une personne physique ou morale, une entité ou un organisme établi sur le territoire russe ;
* être détenu à plus de 50 %, et de ce manière directe ou indirecte, par une entité établie sur le territoire russe ;
* être une personne physique ou morale, une entité ou un organisme agissant pour le compte ou sur instruction d’une entité établie sur le territoire russe ou d’une entité détenue à plus de 50 % par une entité elle-même établie sur le territoire russe ;
* avoir recours aux capacités d’un sous-traitant, d’un fournisseur ou de toute entité se trouvant dans l’un des trois cas susmentionnés, et dont le montant de ses prestations représente plus de 10 % de la valeur du marché.

Afin d’attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n’est pas dans un de ces cas d’exclusion, cocher la case suivante :  *(cocher la case concernée – le cas échéant)*

# ARTICLE 5 – MONTANT *(à compléter)*

Le présent marché est conclu avec un seul opérateur économique (mono-attributaire) et correspond à :

* Principalement une part forfaitaire
* Une part à commandes pour les prestations ponctuelles (volume de prestations incertain) avec des montants minimums et maximum.

**PART FORFAITAIRE :**

* **Montant résultant de la DPGF *(SOLUTION DE BASE - HORS PSE à remplir par le candidat)*** :
* **Montant total global et forfaitaire :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Montant hors taxes arrêté en chiffres à :** | **………………………………………………………………………………. € HT** |
| **Montant hors taxes arrêté en lettres à :** | **………………………………………………………...................................**  **……………………………………………………………….. Euros hors taxes** |
| **Taux de la TVA :** | **………………………………………………………….......................................%** |
| **Montant TTC**[[2]](#footnote-2) **arrêté en chiffres à :** | **………………………………………………………….....................................€ TTC** |
| **Montant TTC**[[3]](#footnote-3) **arrêté en lettres à :** | **………………………………………………………………………………………..**  **………………………………………………………Euros toutes taxes comprises** |

**◼ Prestation supplémentaire éventuelle N°01** *(à chiffrer obligatoirement par le candidat)* **:**

|  |  |
| --- | --- |
| **PSE ou Option n°** | **Désignation de la prestation** |
| **01** | **Période 1, phase de préparation** |
| **Montant hors taxes arrêté en chiffres à :** | **………………………………………………………………………………. € HT** |
| **Montant hors taxes arrêté en lettres à :** | **………………………………………………………...................................**  **……………………………………………………………….. Euros hors taxes** |
| **Taux de la TVA :** | **………………………………………………………….......................................%** |
| **Montant TTC arrêté en chiffres à :** | **…………………………………………………………....................................... € TTC** |
| **Montant TTC arrêté en lettres à :** | **………………………………………………………………………………………..**  **…………………………………………………………Euros toutes taxes comprises** |

**PART A BONS DE COMMANDES :**

Une part à commandes pour les prestations ponctuelles (volume de prestations incertain) selon les montants minimum et maximum ci-dessous :

* Montant minimum sur la première période d’exécution de 24 mois du marché : 100 000 € HT
* Montant minimum par période de reconduction de 12 mois du marché : 50 000 € HT
* Montant maximum sur la première période d’exécution de 24 mois du marché : 1 000 000 € HT
* Montant maximum par période de reconduction de 12 mois du marché : 500 000 € HT

Les bons de commande sont émis au cours de l’exécution du marché, en fonction des besoins de la personne publique dans les limites contractuelles (maximum) du marché.

**◼** En cas de cotraitance, la répartition du montant forfaitaire est détaillée à l’article 10.3 du présent acte d’engagement précisant la répartition par cotraitant.

# ARTICLE 6 – DUREE DE VALIDITE DE L’OFFRE

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre **6 (six) mois** à compter de la date limite de réception des offres.

# ARTICLE 7 – SOUS-TRAITANCE *(à compléter, le cas échéant)*

*Directive pour la rédaction de cette clause*

* *Cette clause est obligatoire (prendre a ou b EN RAYANT LA MENTION INUTILE)*
* *le montant correspondant à la différence entre le montant du marché et le montant de l'ensemble des prestations sous-traitées, doit toujours être indiqué. (Voir c)*

**a)** - Je n'envisage / nous n’envisageons pas de sous-traiter.

**b)** - Cas d’une entreprise unique : J’envisage de sous-traiter et l’annexe\* au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans l’annexe constitue le montant maximal de la créance que le(s) sous-traitant(s) concerné(s) pourra(ont) céder ou présenter en nantissement.

- Cas d’un groupement d’entreprise : nous envisageons de sous-traiter et l’annexe\* au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans l’annexe constitue le montant maximal de la créance que le(s) sous-traitant(s) concerné(s) pourra(ont) présenter en nantissement.

Chaque annexe\* (DC4) constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette(ces) annexe(s) est de :

Montant en euros H.T. ………………………………………………………..

Montant de la TVA ………………………………………………………..

Montant T.T.C. ………………………………………………………..

***\**** En cas de présentation d’un ou de plusieurs sous-traitants, le candidat fournit à l’appui (en annexe) du présent acte d’engagement un DC4 ([formulaire DC4](http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat) à reproduire si nécessaire : **1 exemplaire par sous-traitant**) pour chacun des sous-traitants. En cas de recours à la sous-traitance, les opérateurs économiques devront joindre les déclarations exigées à l’article R2193-1 du Code de la commande publique.

1. - Récapitulatif

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Intervenant** | **Nature des prestations exécutées** | **Montant TTC des prestations** |
| Le Titulaire\*\* |  |  |
| Sous-traitant 1 |  |  |
| Sous-traitant 2\*\*\* |  |  |
| **TOTAL en EUROS** | |  |

**\*\*** Répartir entre co-traitants en cas de groupement d’entreprises

**\*\*\*** Rajouter des lignes si nécessaire

# ARTICLE 8 – NANTISSEMENT – CESSION DE CREANCE *(à compléter, le cas échéant)*

Le montant maximal de la créance que le titulaire pourrait céder ou présenter en nantissement est de *(montant total du marché diminué de la sous-traitance envisagée*) :

**Titulaire ou mandataire :**

Montant en euros H.T. ………………………………………………………..

Montant de la TVA ………………………………………………………..

Montant T.T.C. ………………………………………………………..

**2ème contractant :**

Montant en euros H.T. ………………………………………………………..

Montant de la TVA ………………………………………………………..

Montant T.T.C. ………………………………………………………..

Conformément à l'article R 2191-55 du Code de la commande publique et aux articles L 313-23 à L 313-34 du code monétaire et financier, toute notification de cession ou de nantissement relative au présent marché sera faite auprès de Monsieur l’Agent Comptable de l’Etablissement Public du Musée du Louvre.

# ARTICLE 9 – DUREE DU MARCHE ET DELAIS D’EXECUTION

**Article 9-1 : Durée du marché :**

Conformément à l’article R.2182-4 du Code de la commande publique, les dispositions du présent marché prennent effet à compter de sa date de notification.

Toutefois, la durée d’exécution des prestations forfaitaires et de validité du marché ne commence à courir qu’à compter du 1er février 2026, sous réserve que la notification du marché ait été réalisée antérieurement à cette date (à défaut, à compter de sa date de notification), **pour une période initiale de deux (2) ans.**

La durée de validité du marché est la période durant laquelle les bons de commande peuvent être émis.

Néanmoins, la notification du marché est susceptible d’intervenir avant la date effective de début d’exécution des prestations forfaitaires et de validité du marché de manière à préparer le déploiement du marché, notamment si la prestation supplémentaire éventuelle n°1 est levée : une période d’un mois de préparation de prise en charge des installations avec le titulaire sortant aura dès lors lieu un mois avant la date effective de début d’exécution des prestations forfaitaires et de validité du marché.

**Le marché peut être reconduit deux (2) fois pour une période supplémentaire d’un (1) an**, sans que la durée totale de validité et d’exécution du marché ne puisse dépasser quatre (4) ans.

**La reconduction est tacite** et le titulaire du marché ne peut s'y opposer.

Le Pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins deux (2) mois avant la fin de la durée de validité du marché (à savoir, avant la fin de la période en cours) s'il veut refuser la reconduction du marché et donc le dénoncer.

Cet écrit est alors adressé au titulaire du marché par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre moyen permettant d’attester la date de réception de la décision.

Quelles que soient les raisons ayant motivé la non reconduction, la validité du marché court jusqu'au terme de la période en cours. La non-reconduction du marché n’ouvre droit au profit du titulaire à aucune indemnité ni à aucun dédommagement. Le titulaire reste par ailleurs engagé jusqu’à la fin d’exécution de la période en cours.

**Article 9-2 : Délais d’exécution :**

Les délais d’exécution des travaux sont définis au CCAP et au CCTP.

# ARTICLE 10 – PAIEMENT *(à compléter)*

**Article 10-1 : Compte à créditer***(fournir un RIB)* **:**

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des bénéficiaires ci-dessous :

Titulaire ou mandataire :

- du compte ouvert au nom de:

- à l'établissement bancaire suivant :

- sous le numéro de compte :

- code établissement : code guichet : Clé RIB/RIP :

- BIC/IBAN

2ème contractant :

- Compte ouvert au nom de:

- Etablissement bancaire suivant :

- sous le numéro de compte :

- code établissement : code guichet : Clé RIB/RIP :

- BIC/IBAN

Toutefois, l’E.P.M.L se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

**REMARQUE :**

Indiquer les références d’un compte unique ou, lorsque le candidat est un groupement momentané d’entreprises comportant des demandes de paiement à des comptes séparés, les références du compte de chaque membre du groupement.

Les membres d’un groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous (art. 10.3) la répartition des prestations que chacun d’entre eux s’engage à réaliser.

Dans le cas d’un groupement solidaire, l’ouverture d’un compte unique au nom du mandataire du groupement solidaire est recommandée. Dans le cas contraire, le titulaire devra indiquer à l’article 10.3 du présent acte d’engagement la répartition exacte des montants entre les co-traitants.

**Article 10-2 : Avance** *(articles R. 2191-3 à R. 2191-10 du Code de la commande publique et article 14.2 du CCAP)* **:**

Je renonce au bénéfice de l'avance : NON OUI

*(Cocher la case correspondante.)*

**REMARQUE :**

En cas de non renseignement de ces mentions, l’avance est réputée refusée.

Le paiement de l’avance est soumis aux mêmes conditions que celles énoncées ci-dessus.

**Article 10-3 : Désignation des cotraitants et répartition des prestations** *(à compléter le cas échéant)*

***En cas de groupement d’entreprises conjoint[[4]](#footnote-4), la nature et le montant HT des prestations que chacun des membres du groupement s’engage à exécuter doivent être précisés dans le tableau ci-dessous.***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Désignation de membres du groupement*** | ***Prestations exécutées par les membres du groupement*** | |
| ***Nature des prestations concernées*** | ***Montant H.T.*** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  | ***Total*** |  |

# ARTICLE 11 – SIGNATURE DE L’OFFRE PAR LE CANDIDAT INDIVIDUEL OU, EN CAS GROUPEMENT, LE MANDATAIRE DUMENT HABILITE OU CHAQUE MEMBRE DU GROUPEMENT *(à compléter)*

Fait en un seul original,

**11-1 – Signature de l’acte d’engagement par le candidat individuel :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

**11-2 – Signature de l’acte d’engagement en cas de groupement :**

Les membres du groupement d’opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(article R2142-23 du Code de la commande publique)*:

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]*

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :

*(Cocher la case correspondante.)*

conjoint OU  solidaire

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire *(habilitation signée de chacun des membres à joindre en annexe)*, qui signe le présent acte d’engagement :

*(Cocher la ou les cases correspondantes.)*

pour signer le présent acte d’engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l’accord-cadre ;

*(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)*

ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d’engagement :

*(Cocher la case correspondante.)*

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour les représenter vis-à-vis de l’acheteur et pour coordonner l’ensemble des prestations ;

donnent mandat au mandataire, qui l’accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l’accord-cadre ;

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :

*(Donner des précisions sur l’étendue du mandat.)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom, prénom et qualité**  **du signataire (\*)** | **Lieu et date de signature** | **Signature** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d’engager la personne qu’il représente.

# ARTICLE 12 – MISE AU POINT DU MARCHE / NEGOCIATION

Le présent marché :

a fait l’objet d’une mise au point jointe en annexe [[5]](#footnote-5)

n’a pas fait l’objet d’une mise au point

a fait l’objet d’une négociation

n’a pas fait l’objet d’une négociation

# ARTICLE 13 – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur décide de retenir ou non la PSE suivante :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | | *Indiquer, parmi la PSE énumérée ci-après, celle qui est retenue par le pouvoir adjudicateur* | *Retenue* | *Non retenue* | | **PSE n°01** |  |  | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Le présent acte d’engagement est constitué de :**  *Indiquer, parmi les annexe(s) énumérée(s) ci-après, celles qui constituent le présent acte d’engagement* | Oui | Non |
| * ANNEXE N°… relative à la présentation d’un sous-traitant (formulaire DC4) ; |  |  |
| * ANNEXE N°… relative à la présentation d’un sous-traitant (formulaire DC4) ; |  |  |
| * ANNEXE N°… relative à la réponse du candidat à une demande de précisions ou de compléments sur la teneur de son offre (formulaire OUV7) ; |  |  |
| * ANNEXE N°… |  |  |
| * ANNEXE N° : |  |  |
| * ANNEXE N° : |  |  |

**Est acceptée la présente offre pour valoir acte d’engagement**

A Paris, le …………………………………

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur

# ARTICLE 14 – NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE

**⮱ *En cas de notification par voie électronique :***

*(Indiquer la date et l’heure d’accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public.)*

**⮱ *En cas d’envoi en LR AR :***

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public.)*

**⮱ *En cas de remise contre récépissé*** :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification une copie du présent marché public* » :

A …………………………….……, le ………………………..

Signature du titulaire

**Nantissement ou de cession de créances1**

**◼ Copie délivrée en unique exemplaire** pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1  La totalité du marché dont le montant est de : *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*)

.........................................................................................................................................................................

2  La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché *(indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

.........................................................................................................................................................................

3  La partie des prestations que le titulaire n’envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres* ) :

.............................................................................................................................................................................

4  La partie des prestations évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres* ) :

.............................................................................................................................................................................

et devant être exécutée par .........................................................................................en qualité de :

membre d’un groupement d’entreprise  sous-traitant

A , le [[6]](#footnote-6)

Signature

1. Jusqu’en 2009, les « prestations supplémentaires éventuelles » étaient désignées sous les termes « options techniques ». [↑](#footnote-ref-1)
2. *Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l’acheteur. Dans ce cas, le candidat le précise dans la case. L’acheteur devra indiquer son numéro d’identification au titulaire avant la date de facturation.* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l’acheteur. Dans ce cas, le candidat le précise dans la case. L’acheteur devra indiquer son numéro d’identification au titulaire avant la date de facturation.* [↑](#footnote-ref-3)
4. *Lorsque le candidat est un groupement solidaire comportant des demandes de paiement à des comptes séparés, la répartition du montant des prestations devra également être clairement identifiée entre les membres du groupement.* [↑](#footnote-ref-4)
5. La Personne Représentant le pouvoir adjudicateur cochera la situation concernée. [↑](#footnote-ref-5)
6. Date et signature originales [↑](#footnote-ref-6)